

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN



NOS CANDIDATS

AU CONSEIL D'ÉTAT

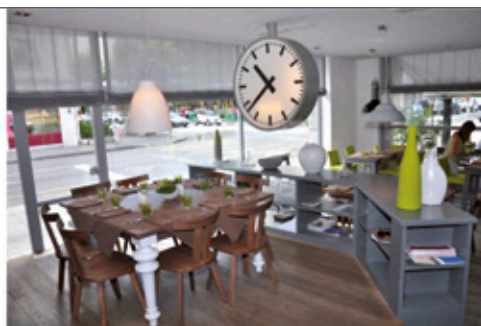
06 | Nos candidats
au Conseil d'Etat

14 | Votations du 6 octobre
Notre nouvelle députation

15 | Votations du 24 novembre,
prises de position

La Cantine des commerçants

vous propose
du mardi au samedi
une cuisine bistrot chic



à midi :

Formule business CHF 39.-
Plats du jour de CHF 24.-
Carte de saison
Snacks à toute heure

le soir :

Bar à vin et Happy Hour
Carte cocktails
Suggestions et menus



LA CANTINE

DES

COMMERÇANTS 

Boulevard Carl-Vogt 29
1205 Genève
www.lacantine.ch



Photo: Magali Girardin

ENFIN !

Grâce à une stratégie élaborée il y a presque deux ans, grâce à une ligne politique claire, grâce à l'excellent bilan de notre Conseiller d'État sortant, grâce à nos militantes et militants qui n'ont pas ménagé leur peine sur nos stands, grâce à des candidates et candidats engagé-e-s durant toute la campagne, grâce à nos fidèles donateurs, grâce à une équipe du secrétariat disponible quasiment 24 heures sur 24, nous avons pu prouver que le PDC était bien présent sur la scène politique genevoise et qu'il progressait dans les suffrages. Certes nous avons rêvé d'avoir un ou deux sièges de plus, mais si l'on examine les résultats, nous pouvons être très fiers de notre score. Malgré une forte progression des partis populistes, le PDC n'a rien perdu, il a même gagné !

Et puis, cette stratégie de l'Entente, unie dès le premier tour, forte des deux dernières élections partielles gagnées, a su placé ses cinq candidats aux cinq premières places. Nos deux candidats

PDC, Serge Dal Busco et Luc Barthassat ont prouvé qu'ils savaient aller chercher des voix bien au-delà de notre électorat, ils ont prouvé que bien des citoyennes et des citoyens estimaient, comme nous, que leur place était au Conseil d'Etat. Alors, maintenant que la moitié du chemin est fait, il s'agit de concrétiser nos rêves. Pour cela, il faut repartir en campagne, encore plus intensément pour ce second tour, il faut faire voter nos cinq candidats de l'Entente et seulement eux. C'est si simple: la liste 4 ou la liste 5 et hop, dans l'enveloppe, aucun biffage, aucun rajout, et le 10 novembre, le PDC aura deux Conseillers d'Etat et l'Entente cinq. Nos candidats l'ont dit, les enjeux pour Genève seront cruciaux durant cette législature, nous avons besoin d'un Conseil d'Etat raisonnable et responsable, qui sache faire avancer Genève, qui sache **convaincre par l'action!**

Béatrice Hirsch, présidente

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève

SOMMAIRE

- 3 **BRÈVES**
- 6 **NOS CANDIDATS AU CONSEIL D'ÉTAT**
Les cinq candidats de L'Entente
- 12 **6 OCTOBRE 2013 : JOUR DE FÊTE AU PDC**
Analyse
- 14 **NOUVEAUX DÉPUTÉS**
- 15 **VOTATION FÉDÉRALE DU 24 NOVEMBRE**
Les prises de position du parti

Editrice Responsable

Sophie Buchs, secrétaire générale
du Parti Démocrate-Chrétien

Rédactrice en chef

Sophie Buchs

Maquette et réalisation

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Imprimerie Genevoise - 1800ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien

9 rue Alcide-Jentzer

1205 Genève

T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc

BRÈVES

UN NOUVEAU JOURNAL POUR LE PDC

Nous avons décidé d'offrir un petit coup de jeune à la maquette du journal. Celle-ci va un petit peu évoluer au court des prochains numéros, nous allons notamment instaurer quelques rubriques fixes. Nous espérons que cette nouvelle version du journal vous plaira et attendons avec plaisir vos commentaires et propositions.



NOUVELLE LÉGISLATURE : DU TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS !

La nouvelle législature commence en novembre et nous ne devons pas relâcher la pression que nous avons mise pendant la campagne. Nous avons un programme à défendre et beaucoup d'idées. Le travail des commissions thématiques va être relancé prochainement et probablement un peu réorganisé. Si un sujet vous intéresse particulièrement et que vous souhaitez participer à la préparation de projets pour le parti, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat !

CONTRIBUTIONS

*Nouveau journal, nouvelles rubriques,
nouvelles possibilités de contribuer!*

*Toutes propositions de brèves, d'articles
d'opinion ou de lettre de lecteurs sont
bienvenues!*

*Nous pensons notamment aux associations
communales qui sont souvent oubliées dans
ce journal, n'hésitez pas à nous envoyer
des brèves avec vos projets ou
vos nouvelles.*

APÉRITIF DE NOËL

Notre traditionnel apéritif de Noël viendra clôturer cette année politique intense le **lundi 9 décembre** dès 18h30 au parti. (code 0103A).

AGENDA 2014

L'agenda 2014 est désormais disponible sur le site du parti www.pdc-ge.ch !



NOS CANDIDATS AU CONSEIL D'ÉTAT

SERGE DAL BUSCO

Plus motivé que jamais

Un immense merci pour le soutien qui m'a été apporté lors du premier tour de l'élection au Conseil d'Etat. J'éprouve non seulement une très grande reconnaissance mais également une confiance renforcée dans la capacité de notre parti à avoir deux Conseillers d'Etat au soir du 10 novembre prochain.

C'est donc plus motivé que jamais que j'aborde cette dernière ligne droite, avec la certitude que la stratégie choisie et annoncée depuis le printemps 2012 sera la bonne: 2 candidats PDC et 3 PLR sur une liste de l'Entente.

Un seul mot d'ordre, l'Entente

Les cinq candidats du PDC et du PLR sont les seuls capables de former un gouvernement fort,



« Pour être forts, unis, soudés et gagnants, il faut voter pour les cinq de l'Entente ! »

uni, soudé et gagnant. Face à un parlement élu fortement tiraillé entre trois blocs, le Conseil d'Etat devra impérativement être doté des qualités évoquées pour mener à bien son action.

Cinq élus de l'Entente, cinq comme les doigts d'une main, c'est une majorité claire et c'est

l'impératif qui doit guider tous les militants dans leurs votes.

Un gouvernement de l'action, un gouvernement par l'action

Le Conseil d'Etat élu devra, dès le discours de Saint-Pierre, indiquer la direction qu'il compte suivre pour répondre aux préoccupations quotidiennes des Genevoises et Genevois. En tenant compte du vote constaté du 6 octobre, mais sans tomber dans la dialectique de la peur. De l'angoisse collective. Du rejet de l'autre. Ces forces qui, en ne faisant que dénoncer, ambitionnent en fait de casser le système en accroissant le mécontentement et le découragement. Car s'il connaît des imperfections sur lesquelles des actions concrètes et dynamiques devront être apportées, notre système, aussi bien l'Etat que

la société civile, dispose d'un extraordinaire potentiel. Plutôt qu'investir, de jeter aux orties ou d'appeler à l'éradication comme le demandent certains, le Conseil d'Etat devra consacrer toute son énergie à apporter des solutions, ouvrir des voies nouvelles, choisir des perspectives. En résumé, être un vrai acteur de notre développement, dans les domaines qui préoccupent la population: le logement, l'emploi, la mobilité et la sécurité.

Les discours simplistes et réducteurs, très souvent en

contradiction l'un avec l'autre, n'auront qu'une finalité: réduire Genève à un rôle secondaire, en marge du dynamisme et confiné dans de nouveaux, mais ô combien illusoire remparts. Des remparts depuis lesquels, impuissants, le ventre creux, les habitants regarderaient avec envie le monde extérieur.

Avec une économie créatrice d'emploi, qui demeure la meilleure arme contre le chômage, avec des chefs d'entreprise prêts à prendre des risques et à développer des métiers de demain,

avec des écoles professionnelles de qualité et une université largement reconnue, Genève dispose des armes pour se battre. Encore faut-il être extrêmement vigilant. Et éviter que des dissensions internes nous affaiblissent face à une concurrence mondiale féroce.

Ne laissons pas le gouvernement être tiraillé de l'intérieur en y accueillant ceux qui, au Grand Conseil, ne cesseront de lui mettre les bâtons les roues! Les enjeux sont bien trop importants pour faire des expérimentations.

LUC BARTHASSAT

Vous êtes arrivé dans le quatuor de tête au premier tour pour le Conseil d'Etat, ce qui vous place automatiquement dans les favoris pour l'élection.

Comment appréhendez-vous le deuxième tour ?

Luc Barthassat: Les électeurs genevois nous ont donné un élan incroyable. Il faut maintenant continuer de nous battre pour être majoritaire au Conseil d'Etat. Pour ce faire, nous devons absolument rester unis afin de contrer les autres blocs.

Si vous êtes élu, quelles seront vos priorités ?

LB: Mes priorités sont les mêmes que celles de tous les Genevois... logement, transport, sécurité, emploi. J'aimerais ramener un certain optimisme et une sérénité dans le développement de notre région.

Un problème à Genève et une solution concrète à ce dernier ?

LB: La mobilité. L'un de mes

principaux objectifs est la fin des transbordements pour les usages des transports publics. Il faut que les Genevois se réapproprient leurs transports publics, et pour ce faire, il faut que ces derniers répondent réellement à leurs attentes.



« Les membres et élus PDC sont ceux qui agissent, à nous de le prouver à la population. »

Quel message souhaitez-vous donner à nos concitoyens qui ne se sont pas rendus aux urnes ou qui ont voté pour des partis populistes ou extrémistes ?

LB: Concernant l'abstention, j'aimerais encourager ceux qui n'ont pas rempli leurs enveloppes

à le faire pour le prochain tour. La Suisse possède un système politique que beaucoup de personnes dans le monde nous envient. Nous voyons des populations qui se soulèvent à travers le monde pour obtenir le droit de donner leur avis. Voter c'est également faire honneur à ces libertés qui sont les nôtres. Concernant la montée des partis populistes, je pense que c'est à nous de communiquer à la population que les problèmes soulevés vont être entendus et répondus de manière efficace. Il faut leur faire comprendre, que donner un signal c'est bien, mais que de trouver un parti qui sait y répondre c'est mieux. Les membres et élus PDC sont ceux qui agissent, à nous de le prouver à la population.

Un mot pour nos membres...

LB: J'aimerais leur dire un grand MERCI!!!! L'excellent score du PDC c'est le vôtre, l'élan qui nous porte Serge et moi c'est le vôtre et la victoire qui nous attend le 10 novembre sera la vôtre!

ISABEL ROCHAT

Comment le canton de Genève se situe-t-il en matière de chômage ?

Isabel Rochat : Grâce notamment à la réorganisation de l'Office cantonal de l'emploi et aux révisions législatives qui ont mis la priorité sur une réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi, Genève connaît les meilleurs résultats en terme de baisse du chômage depuis ces 10 dernières années. Mais je ne peux pas me contenter de ce résultat encourageant. Nous sommes en effet encore loin de cantons aux structures socio-économiques similaires, comme Bâle-Ville par exemple. Et les Genevois sont inquiets pour leur emploi.

jeunes sans formation, il est indispensable d'acquérir une qualification. C'est pourquoi j'ai mis sur pied pour la rentrée de septembre un nouveau dispositif avec le département de l'instruction publique. Aucun jeune non qualifié ne pourra s'inscrire au chômage avant d'avoir été pris en charge par des professionnels de la formation.



« J'ai axé mon action sur la lutte contre le chômage des jeunes et contre le chômage de longue durée. »

Et pour les plus de 50 ans ?

IR: La priorité, c'est une prise en charge rapide. Près de 2/3 des chômeurs de longue durée avaient toutes les cartes en mains à leur entrée en chômage en terme d'employabilité. Ce constat brise beaucoup d'idées reçues et nous oblige à revoir notre prise en charge. Il faut vraiment motiver et accompagner chacun, même celles et ceux qui a priori ne devraient avoir aucune difficulté à se réinsérer. C'est pourquoi nous allons instaurer un vrai contrat de partenariat entre les conseillers en personnel et les demandeurs d'emploi. Parce que le temps compte terriblement lorsque l'on est au chômage. Et c'est d'autant plus vrai pour les demandeurs d'emploi les plus âgés.

Quel rôle pour les entreprises dans ce dispositif ?

IR: Un rôle clef. J'ai un mot d'ordre : la réinsertion prime sur la rente. Un seul but : le placement. Et j'ai besoin des entreprises pour y arriver. Je veux qu'elles aient le réflexe de se tourner prioritairement vers l'Office cantonal de l'emploi (OCE) lorsqu'elles recrutent, qu'elles considèrent l'office comme une agence de placement. Nous avons déjà beaucoup progressé dans ce sens. Et nous développons de beaux partenariats, notamment pour les chômeurs sans qualification avec des stages en entreprise qui débouchent sur des certifications et des recrutements. Je salue ici l'engagement de fleurons de notre économie.

Ces stages en entreprises sont un vrai changement de paradigme. Il résulte de votre engagement pour une meilleure synergie entre la formation et les besoins des entreprises ?

IR: Oui, cela peut paraître une évidence, mais c'est en fait un grand changement de notre dispositif de lutte contre le chômage. Il n'est pas question d'attribuer n'importe quelle formation, mais bien de la cibler d'une part en fonction des besoins du demandeur d'emploi et d'autre part en fonction des besoins des entreprises. C'est en étant à l'écoute du marché que nous pourrions répondre aux besoins de main-d'œuvre de nos entreprises et permettre une réinsertion rapide de nos demandeurs d'emploi. La collaboration entre l'OCE et l'Office pour l'orientation et la formation professionnelle et continue est exemplaire.

Quelles sont maintenant vos priorités ?

IR: J'ai axé mon action sur la lutte contre le chômage des jeunes et contre le chômage de longue durée, qui frappe durement les plus de 50 ans. Je n'accepte pas que le chômage soit une porte d'entrée dans la vie active, ni une porte de sortie. J'entends d'ailleurs ces mêmes préoccupations au contact des personnes que je rencontre.

Jeunes diplômés ou jeunes sans formation ont-ils les mêmes besoins ?

IR: Non et c'est pourquoi nos réponses ne sont pas les mêmes. Pour les jeunes diplômés, la difficulté, c'est de trouver le premier emploi. Il suffit souvent de quelques bons conseils en matière d'entretien ou de CV. C'est ce que nous leur proposons en collaboration avec nos partenaires privés. Pour les

Une économie prospère ne reste-t-elle pas le meilleur moyen de lutter contre le chômage ?

IR: Exactement. C'est pourquoi il convient en premier lieu de rester attractif au niveau des conditions cadre. Une fiscalité modérée, un marché du travail flexible, une main-d'œuvre qualifiée, des

infrastructures performantes et bien sûr une stabilité juridique et politique à long terme, tels sont les ingrédients du succès, pour nos grandes entreprises comme pour nos PME qui sont interdépendantes. La Suisse et notre canton en particulier sont très bien notés pour le moment, mais rien n'est acquis et nos concurrents,

qui sont à Londres ou à Bruxelles, se démènent. Ce sera l'un des défis de la prochaine législature.

FRANÇOIS LONGCHAMP

Merci au président de la commission. Merci au rapporteur de majorité. Merci à l'administration. Merci aux élus communaux. Les interventions de François Longchamp, le soir de l'adoption du plan directeur cantonal par 3/4 des députés, étaient emplies de reconnaissance. Pourtant, le mérite de ce succès lui revenait en grande partie: lorsqu'il s'est saisi du dossier en mars 2012, la plupart des communes l'avaient refusé. On ne donnait pas cher de ce plan directeur.

C'est l'un des traits de François Longchamp: savoir reconnaître les mérites d'autrui et écouter. Cette qualité lui permet d'arriver devant le Grand Conseil avec des projets qui emportent des majorités confortables. Et elle constitue un facteur de motivation pour tous ses collaborateurs. A de nombreuses occasions, François Longchamp a ainsi démontré une capacité à renverser des montagnes. Dans le privé, en 2001, il sort la Fondation Foyer-Handicap, qu'il dirige, d'un mauvais pas. Puis à la présidence du parti radical, qui avait disparu du Conseil d'Etat. Dix-sept mois

plus tard, il avait remonté une équipe, reconquis un siège au Conseil d'Etat, récupéré un électorat perdu, redressé les finances du parti et assuré la relève.



A de nombreuses occasions, François Longchamp a ainsi démontré une capacité à renverser des montagnes.

A peine élu au Conseil d'Etat, en 2005, il reprend la réforme de la loi contre le chômage, balayée par le peuple quelques mois plus tôt. Fin 2007, elle est adoptée par 67% des Genevois. Il convainc aussi le peuple d'accepter les transferts d'actifs en faveur de l'aéroport, d'abroger le RMCAS, de rejeter à 55% l'initiative syndicale pour un salaire minimal (le jour même où le peuple neuchâtelois l'acceptait dans les mêmes proportions). Et il soutient en 2008, dans un Conseil d'Etat

à l'époque à majorité de gauche, le projet de loi réduisant la fiscalité pour les couples mariés.

C'est encore cette capacité de négociation qui lui permet d'obtenir, dans l'affaire de la BCG, l'indemnisation la plus importante qu'un Etat ait jamais pu obtenir dans un dossier équivalent (110 millions). Cette capacité qu'il met au service de la paix du travail lorsque 2000 employés du bâtiment manifestent suite à la résiliation de la convention collective nationale. Quelques jours plus tard, les partenaires sociaux genevois acceptent de signer une convention cantonale, qui a épargné au canton une explosion sociale.

Ces qualités, François Longchamp a accepté de les mettre une nouvelle fois au service de son canton, pour une 3^e législature. Et s'il est élu, on parie qu'il commencera par remercier son parti, ses colistiers, les militants qui ont battu le pavé durant la campagne. Et vous, ses électeurs.



« Je veux poursuivre le travail entamé l'année dernière, avec la même énergie qu'aux premières heures. Car beaucoup reste à faire. »

PIERRE MAUDET

Vous êtes en charge du Département de la sécurité depuis le 29 juin 2013. Quel bilan tirez-vous de cette première année d'exercice ?

Pierre Maudet: Celui d'une année charnière durant laquelle de nombreuses réformes ont été lancées. Le travail commence à porter ses fruits: une baisse de la criminalité de 9% en 2012 par rapport à 2011, et une tendance qui se poursuit en 2013. Hormis Zoug, Genève est le seul canton à avoir réussi à inverser la courbe et à obtenir une telle diminution des délits. Cela démontre qu'en matière de sécurité, il n'y pas de place pour la fatalité.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Isabel Rochat en 2009, puis moi-même l'année dernière, avons hérité d'un système complètement dépassé par rapport aux développements de la criminalité lors des 25 dernières années. En effet, bon nombre des infrastructures et des instruments ne sont plus adaptés pour gérer la sécurité d'un canton très attractif, situé au cœur d'une agglomération de près d'un million d'habitants. Au regard de l'évolution démographique et face à une criminalité en constante évolution, le travail entrepris ne fait que commencer, et ce à tous niveaux de la chaîne sécuritaire.

Vous parlez des réformes déjà entreprises. Lesquelles sont-elles ?

PM: Pour la première fois à Genève, les pouvoirs politiques et judiciaires se sont entendus pour fixer une véritable politique commune de lutte contre la

criminalité, dotée d'objectifs clairs. La lutte contre les violences de tout type ainsi que la lutte contre les cambriolages ont ainsi été définies comme les priorités immédiates. Dans les chiffres, cette politique se traduit notamment par une augmentation de 49% des contrôles de police et de 20% des arrestations au 1^{er} semestre 2013 par rapport à 2012.

Dans le détail, les réformes principales sont les suivantes:

- _ une nouvelle planification pénitentiaire, qui permettra de doubler le nombre de places de prison d'ici 4 ans (2017);
- _ la réforme en profondeur de la police;
- _ le renforcement des compétences des agents de police municipale, qui permet de décharger la police cantonale de certaines tâches administratives et donne plus de latitude d'action aux APM;
- _ dans le même esprit, l'élargissement des compétences des gardes-frontières, dont le nombre a d'ailleurs augmenté de 12 unités;
- _ une politique plus stricte à l'égard des multirécidivistes en situation illégale;
- _ la réintroduction des mesures d'investigation secrètes, qui permettent par exemple de traquer de manière préventive les pédophiles sur Internet ou les vendeurs de drogue grâce à des achats test;
- _ une action spéciale contre les cambriolages «GE-veille»;
- _ un projet pilote de vidéo-protection aux Pâquis.

La réforme de la police a pris la forme d'une nouvelle loi, adoptée par le Conseil d'Etat en juin 2013 (LPol) et qui doit être votée par le Parlement cantonal. Quels sont les éléments essentiels de cette réforme ?

PM: Pour la première fois, les effectifs de la police seront déterminés en lien avec l'évolution démographique de la population. 600 nouveaux policiers et acteurs de la sécurité seront ainsi engagés d'ici 2020. La nouvelle Loi sur la police fixe un ratio –déterminé sur la base de comparaisons internationales avec des villes similaires– de 42 policiers pour 10 000 habitants. Dès 2015, la police cantonale sera ainsi organisée en 5 services, dotés de missions clairement définies: police de proximité,

police-secours, police judiciaire, police routière et police internationale. Cette nouvelle structure permettra de mieux couvrir les différents bassins de population qui composent Genève et sa région.

Et pour la première fois, la police cantonale sera dotée d'une devise, «protéger et servir», qui résume à elle seule l'esprit de cette nouvelle loi.

Vous parlez de votre motivation à poursuivre vos réformes. Quels sont les principaux objectifs que vous souhaitez poursuivre durant la prochaine législature ?

PM: Mon objectif est de contribuer à restaurer l'autorité et la crédibilité de l'Etat. Il est essentiel que les citoyens puissent retrouver confiance en

leurs institutions. La sécurité est un droit. Elle est aussi un élément essentiel pour garantir la prospérité de Genève. Dans cette optique, mon action ne vise pas uniquement la prochaine législature, mais la prochaine génération! Des réformes importantes ont été entreprises; il s'agit maintenant de poursuivre nos efforts, de les concrétiser, tout en remettant chaque jour l'ouvrage sur le métier pour s'adapter à une société en constante évolution. /

ANNONCES

BOSSON
CH - 1227 Carouge
Tél: 022 343 89 50
Fax: 022 343 14 41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

La chaleur sous toutes ses formes
Mazout, diesel, carburants, station service 24/24, charbon, bois de cheminée, charbon de bois, gaz, location de grilles/broches, révision de chaudières.

St-Clément Maudet

BOCCARD PARCS et JARDINS SA
Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

IMPRIMERIE CERTOUX RIPARI

Venez nous trouver, on va vous faire des imprimés de qualité!

Chemin du Pont 5 - 1258 Certoux
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12

Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch



**6 OCTOBRE 2013 :
JOUR DE FÊTE AU PDC**

Photo: Demir Sömez

LES ÉLECTIONS : PREMIERS RÉSULTATS ET ANALYSES

En plein second tour, voici une première réflexion sur la campagne et les résultats! Ce texte n'est pas exhaustif et sera complété prochainement par un bilan complet et écrit (prochainement disponible sur le site internet). N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et réflexions!

Merci!

Tout d'abord, permettez-nous de remercier toutes les candidates et tous les candidats qui se sont investis dans cette campagne, ainsi que toutes les militantes et les militants qui les ont accompagnés. Cette campagne a été un succès grâce à notre forte présence dans la rue!

Un grand merci aussi à la présidence et à la commission électorale qui nous ont accompagné et épaulé depuis le mois de janvier dans toutes les étapes de la campagne!

Grand Conseil : nous remontons la pente

Après des années d'érosion, nous nous sommes stabilisés en 2009 et nous commençons à remonter la pente en repassant la barre des 10%. Nous augmentons notre résultat global sur le canton de 0,71% (10,61%) et élargissons notre base en obtenant 1300 bulletins supplémentaires. De manière générale, nous remontons la pente. Nos résultats s'améliorent dans toutes les communes suburbaines, ce qui prouve que nous arrivons mieux à répondre aux problématiques urbaines. Nous pensons également que l'important travail de terrain de ces associations porte ses fruits.

Nous relevons cependant deux bémols importants. En premier lieu, nous observons une petite régression dans plusieurs communes rurales où nous avons généralement de bons résultats. En deuxième lieu, la rive droite reste sous-représentée au Grand Conseil et au sein des élus du PDC. Une analyse plus détaillée devra être menée et un plan d'action mis en place avant les communales 2015.

Conseil d'Etat : réussite de la stratégie de l'Entente

La stratégie de l'Entente a été victorieuse au premier tour. Le PDC et le PLR ont su montrer leur force électorale et la qualité de leurs candidats. Nos candidats arrivent dans le quatuor de tête avec d'excellents résultats.

Il s'agit maintenant de ne pas nous démobiliser et de voter compact au deuxième tour.

LA COMMUNICATION EN TROIS POINTS

La campagne visuelle a fortement tranché avec la communication traditionnelle du PDC. Le changement a été assez radical, ce qui a provoqué un certain rejet au sein des candidats et des membres. Par contre, un électorat plus urbain et plus jeune a été touché. Deux constats: le PDC s'est permis de faire une campagne différente, audacieuse, c'est un pas qui va dans le sens des vœux des membres pour la communication du parti. Par contre, le changement doit être mieux expliqué et les candidats auraient dû être mieux accompagnés dans la réflexion autour du visuel.

La campagne visuelle a également été accompagnée par une stratégie de communication forte sur internet. Nous avons développé un nouveau site qui nous a permis d'augmenter de manière importante le nombre de visiteurs uniques par jour et une page Facebook qui est suivie par plus de 4000 personnes. Nous avons également remplacé toute la publicité dans la presse écrite par de la publicité massive en ligne. Il faudra faire des tests dans les prochaines années pour voir l'impact réel de ce type de communication.

En ce qui concerne la campagne politique, le secrétariat et la commission électorale ont mis en place une stratégie qui a eu un bon écho dans les médias. Suite à la validation du programme, les députés ont déposé des objets pratiquement chaque semaine et ont ainsi permis à la population de s'informer des points importants du programme du PDC.

BREF APERÇU DU TRAVAIL OPÉRATIONNEL

Quelques points positifs

Le secrétariat a pu obtenir un demi poste en plus pour la campagne. L'engagement de notre assistant de campagne, Benoît Cerutti, a été un vrai plus dans la campagne. Il a fourni un travail inestimable dans la mise en place de toute la campagne de terrain, a supervisé la rédaction du programme d'une main de maître et a fourni de l'aide quotidiennement au secrétariat. Le parti bénéficie vraiment de ce type de profil.

En ricochet, le parti a pu fournir une masse de travail plus importante qui a pu être permis de construire un socle d'aide plus grand pour les candidats.

La présence sur le terrain a été très bonne grâce aux présidents d'associations et aux militants.

Quelques points négatifs

Comme il a été dit plus haut, l'électorat de la rive droite, ainsi que l'électorat rural ne se sont pas fortement mobilisés. Il faut absolument que nous réussissions à regagner du terrain dans ces zones du canton. Un plan d'action sera prochainement proposé et mis en place avec les présidents d'association.

Le changement de paradigme dans la communication n'a pas bien été accompagné. La participation des candidats et des militants devra être repensée à l'avenir.

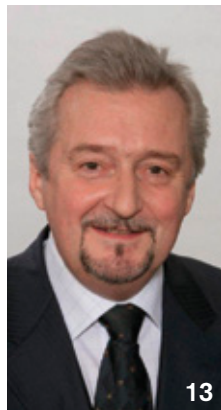
Sophie Buchs

NOUVEAUX DÉPUTÉS

- 1_ Philippe Morel
- 2_ Guy Mettan
- 3_ Anne Marie von Arx-Vernon
- 4_ Vincent Maitre
- 5_ Bertrand Buchs
- 6_ Béatrice Hirsch
- 7_ François Lance
- 8_ Olivier Cerutti
- 9_ Jean-Luc Forni
- 10_ Martine Roset
- 11_ Jean-Marc Guinchard

Députés suppléants :

- 12_ Geneviève Arnold
- 13_ Jean-Charles Lathion



VOTATION FÉDÉRALE DU 24 NOVEMBRE

NON À L'INITIATIVE DE L'UDC SUR LES FAMILLES

Les délégués du PDC Genève se sont prononcés en défaveur de l'initiative de l'UDC pour les familles.

Deux arguments ont primé :

L'initiative de l'UDC introduit une inégalité fiscale entre les familles. En effet, les familles où un parent s'occupe de la garde des effets bénéficieront de la déduction d'un montant qu'ils n'ont pas dépensé.

L'initiative promeut et avantage un type de famille plus traditionnelle, alors que toutes les familles ont le droit à la même reconnaissance. Dans notre société actuelle, il reste quand même rare que le père reste à la maison pour s'occuper des enfants et les femmes ont en moyenne un revenu moins élevé que leur conjoint. L'initiative encourage donc indirectement un retour des femmes à la maison.

OUI À LA VIGNETTE À 100 FRANCS

Les délégués du PDC Genève ont soutenu la proposition de Doris Leuthard visant à augmenter le prix de la vignette autoroutière de 40 à 100 francs par année. La voirie routière doit être renouvelée, ce qui justifie une augmentation, somme toute acceptable, du prix de la vignette.

NON À L'INITIATIVE 1:12

Les délégués du PDC Genève se sont prononcés en défaveur de l'initiative 1:12. Ils ont notamment défendu la liberté des entrepreneurs de pouvoir s'organiser sans que l'Etat vienne leur imposer des règles trop contraignantes et le risque d'augmentation des cotisations sociales pour la classe moyenne. Ils ont néanmoins relevé la problématique importante des très bas salaires et des working poors. Si 1:12 ne permet pas d'augmenter les bas salaires, il faut néanmoins réfléchir à des solutions pour que chacun puisse vivre dignement de son travail.

Des argumentaires plus longs
peuvent être trouvés sur pdc-ge.ch !





F. DESJACQUES & CIE SA

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

7, av. de l'Aurore – 1225 Chêne-Bourg
Tél. 0223486167

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - Câblage Informatique

SWISSCOM Partenaire

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55



UNI-VERT

Paysagistes

Luc BARTHASSAT & Thierry MONNAT
Entretien parcs et jardins - Tailles - Créations

Route du Prieur 34 - 1257 Landécy - Tél. 022 743 19 66 - Fax 022 743 19 67

Luc Barthassat, Natel 079 413 55 22
Thierry Moinat, Natel 079 413 55 20

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Maraix
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



Pignolo Peinture S.A.
Peinture - Papiers peints

Bureau:

70, route du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy

Tél. 022 870 06 62

Fax: 022 870 06 63

Natel: 079 202 47 72

e-mail: ppsa.yfavre@bluewin.ch

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié **Charte** Qualité

AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



ISO 14001

Serbeco

Acteur du développement durable

Z.I. BOIS-DE-BAY • 1242 SATIGNY • TÉL. 022 341 15 20

www.recyclage.ch

Entreprise de
GYP SERIE-PEINTURE

ANDRÉ ROVINI
ET FILS

LACONNEX - GENÈVE
Tél. 022 756 11 07